

Depuis la parution du mois de mars dernier, différents projets importants pour la population ont été adoptés par le Conseil communal. Citons pour l'essentiel :

- La mise en adjudication des travaux de rénovation du chauffage de l'école communale et des travaux de réfection du mur de soutènement de la place de Rendeux-Haut en bordure du ruisseau.
- La décision de procéder à un entretien extraordinaire de voiries communales en 2007.
- L'approbation des cahiers des charges relatifs à la désignation d'un auteur de projet pour la restauration de l'église de Rendeux-Bas, la réfection du mur du cimetière et du parvis de l'église de Chéoux, les travaux de voirie et d'égouttage à réaliser sur le territoire communal dans le cadre du plan triennal 2007-2009.
- La reconduction de l'aide communale de 620 euros aux agriculteurs pour le forage d'un puits.
- L'approbation de la note de politique générale de la Commune, c'est-à-dire le programme d'actions prévu pour la législature.



- L'acquisition du logiciel provincial « Plan communal d'Urgence ».
- L'adhésion au Service Accueil Assistance « Enfants malades ou hospitalisés » qui émane d'un partenariat entre la Province et l'asbl Promemploi.
- La décision d'exproprier pour cause d'utilité publique le bâtiment de l'ancienne Gendarmerie, en vue d'y faire des logements.
- L'approbation de la convention permettant la pérennisation du Centre de Documentation de l'Ourthe moyenne à Bardonwez.

Au chapitre de la répression des comportements inciviques, on retiendra la désignation de trois agents (Nathalie De Ryck, Joël Grégoire et Huguette Marville) habilités à rechercher certains types d'infractions (dépôts sauvages de déchets par exemple) et la désignation d'un agent provincial chargé de fixer l'ampleur de la sanction et de l'appliquer. Ce dernier a été désigné par l'ensemble des 44 Communes de la Province.

Enfin, au moment où vous lirez ces pages, les travaux de démolition de l'ancien hôtel « Le Pacolet » auront débuté. L'architecte désigné par notre Zone de Police Famenne-Ardenne a présenté au Collège communal, le projet des futurs bâtiments de la Police qui s'érigeront sur le site assaini du Pacolet.

La plupart de ces thèmes sont abordés dans les pages qui suivent ou le seront lors des prochaines éditions.

En cette période d'examens, je formule mes meilleurs vœux de réussite à l'ensemble de nos élèves et étudiants et leur souhaite d'ores et déjà d'excellentes vacances certainement bien méritées.

Benoît TRICOT.